

# Le 8 mars dans la rue !

Le 8 mars, journée mondiale de lutte pour les droits des femmes, s'annonce comme une date marquante. **Ce début d'année 2020**, dans la continuité de l'ensemble de l'année 2019, est **marqué par une mobilisation contre les féminicides** : 149 féminicides recensés en 2019, dont un des points culminants fut le 23 novembre où 150.000 personnes ont manifesté dans toute la France contre les violences sexistes et sexuelles.

Au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, les femmes ne sont pas épargnées. Le **sexisme est ancré dans nos lieux d'études**: orientation et répartition genrée dans les différentes filières, et "plafond de verre" — les femmes sont plus nombreuses en licence, et sont **minoritaires en doctorat et parmi les enseignant-e-s** (en 2017, elles représentent 37 % des enseignant-e-s-chercheur-euses titulaires)<sup>1</sup>.

Les présidences d'établissements ne prennent toujours pas leurs responsabilités dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. L'**absence de sanctions conséquentes envers des enseignants qui commettent des violences sexistes et/ou sexuelles**, le refus de présidences d'université de constituer les sections disciplinaires demandées par les victimes renforcent l'omerta au sein de nos établissements. Les conséquences de ces décisions sont pourtant graves: **nombre d'étudiantes victimes** de violences sexuelles de la part de leur enseignant encadrant (en mémoire ou thèse) **mettent fin à leurs études**. D'autres manifestations de sexisme ne sont pas sanctionnées, telle la communication sexiste utilisée par des associations étudiantes pour faire la promotion de leurs événements, quand bien même chaque année des violences sexuelles et sexistes sont commises lors de soirées étudiantes.

**Les droits des étudiantes, dont plus de la moitié travaillent, sont aussi attaqués par la réforme des retraites** dont le gouvernement prétend qu'elles sont les grandes gagnantes. Mais ce projet **c'est la double peine** : le calcul des pensions sur l'intégralité de la carrière leur fera payer une deuxième fois les carrières interrompues, le chômage, la précarité, les congés parentaux, les temps partiels et les bas salaires. **Nous continuerons à lutter jusqu'au retrait de cette réforme** qui répliquera et aggravera au moment de la retraite les inégalités entre hommes et femmes déjà criantes dans le monde du travail.

Nous nous joignons à la grève des femmes les 8 et 9, et **continuerons à lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur**, aux côtés de collectifs non-mixtes et/ou féministes.

<sup>1</sup><https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid38153-cid127382/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid127382/esri-chiffres-cles-de-l-egalite-femmes-hommes-parution-2018.html>

**Fédération Solidaires étudiant-e-s**

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

[contact@solidaires-etudiant-e-s.org](mailto:contact@solidaires-etudiant-e-s.org)

